

## Fonds de valorisation du Patrimoine du Grand Belfort



Fort de la Justice

**La Ville de Belfort, riche de son patrimoine et de son histoire, et consciente de ces atouts pour l'attractivité du territoire, a engagé depuis plusieurs années de forts investissements pour la réhabilitation de son patrimoine bâti.**

Au cours des dernières années, particulièrement au titre des monuments historiques, nous avons achevé la restauration de la Cour d'honneur de la Citadelle (2018), rénové les escaliers d'accès au Lion et à la terrasse panoramique, restauré l'hôtel du gouverneur et entièrement restauré (en 2021) la toiture de la cathédrale Saint-Christophe après en avoir restauré la Tour nord et donc l'entière façade ouest (coût de la toiture 1 754 276 € TTC - Tour nord : 1 231 999 € TTC).

À chaque exercice budgétaire, nous consacrons en moyenne 400 000 € au patrimoine classé soit 2 400 000 € sur un mandat.

Cette forte mobilisation financière et bien entendu la qualité des actions culturelles d'animations ne sont d'ailleurs sans doute pas étrangères à l'élection de la Citadelle et du Lion de Belfort, Monument Préféré des Français en 2020.

Actuellement, des travaux sont en cours à la porte des Bourgeois sur les remparts et le chantier de restauration des ornements du marché Fréry qui débiteront au second semestre sont en préparation.

### Restauration du Fort de la Justice de Belfort

Remis sur le devant de la scène en 2020 par l'association des Jardins du Fort de la Justice, le site de la colline de la Justice est une pièce maîtresse du camp retranché voulu par Vauban et réalisé par Haxo.

**Un projet ambitieux vise à restaurer ce site et à le rendre accessible au public. Il s'agit de sécuriser et de réhabiliter le fort, ainsi que de le valoriser par des jardins d'artistes. L'association Les Jardins du Fort de la Justice travaille en collaboration avec la municipalité de Belfort pour redonner vie à ce lieu chargé d'histoire et de créativité.**

Si le projet associatif concerne majoritairement les espaces extérieurs, la sécurisation des circuits de visite et l'état général de péril du bâti posent question. En accord avec la municipalité, l'association a ainsi candidaté au Loto du Patrimoine en 2022. Intéressée par le projet associatif de jardins et de mise en valeur d'un patrimoine en péril, la délégation régionale de la Fondation du patrimoine, qui instruit localement les candidatures à la Mission Bern, a porté le projet au niveau national.

La Fondation du Patrimoine a alors décidé en 2022 d'attribuer au fort de la Justice le Fonds Impact dans son volet sécurité des biens et des personnes afin d'engager des travaux de sécurisation du circuit de visite : rénovation de l'accès principale, de voûtes, d'entrées de galeries ...

Ce fonds est d'un montant de 240 000 euros. Une [collecte publique](https://www.belfort.fr/cadre-de-vie/patrimoine-culturel/fonds-de-valorisation-du-patrimoine-du-grand-belfort) est organisée parallèlement par la Fondation.

<https://www.belfort.fr/cadre-de-vie/patrimoine-culturel/fonds-de-valorisation-du-patrimoine-du-grand-belfort>

Une convention a été signée avec la Ville de Belfort en septembre 2022. Une première tranche de travaux va débuter en février 2023.

Ces fonds vont contribuer au financement de deux tranches du budget prévisionnel de travaux (A et B). L'association reste candidate au Loto du Patrimoine en 2023. Si elle en était lauréate, cela pourrait éventuellement enclencher les tranches C et D des travaux à savoir la réfection de la toiture.